

DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM
Séance du 04 FEVRIER 1999

Objet : L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit
et le quatre Février à dix-sept heures trente
Modification
de postes

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au
nombre prescrit par le règlement dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de
Monsieur Jean THAON

9902/05 Présents ou représentés :

MM. THAON, BALDINI, BARBIER, BELLEOUD, BONNET,
DEBERDT, DUHALDE, FRANCO, FRERE, GINESY, LORENZI,
MARY, OLLIE, PASCAL, REGHEZZA, SENECA, VIAL, VICTOR,
ET TREHIN,
MMES BOURRIER-REYNAUD, DALMASSO, COHEN, FORESTIER,
GIUDICELLI, RAVEL-TOLLARDO, RAYBAUD, SOMARIA.

Le Président indique que Monsieur James
DUBREUIL, Directeur Adjoint chargé de l'Enseignement, titulaire sur un
poste spécifique a demandé son intégration dans la filière culturelle
en tant qu'Assistant Territorial Spécialisé d'Enseignement Artistique,
discipline Formation Musicale.

Par ailleurs, deux agents ont été promus dans
le cadre de la promotion interne en tant qu'Agent Administratif
qualifié et Agent d'Entretien qualifié.

Le Syndicat Mixte ne dispose pas de postes
disponibles, il y a donc lieu de transformer les postes suivants :

- 1 poste d'A.T.S.E.A d'Alto et Violon à temps plein en 1 poste
d'A.T.S.E.A de Formation Musicale à temps plein.
- 1 poste d'Agent Administratif à temps plein en 1 poste d'Agent
Administratif qualifié à temps plein.
- 1 poste d'Agent d'Entretien à temps plein en 1 poste d'Agent
Entretien qualifié à temps plein.

Où l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le
Comité :

1) décide de la réaffectation du poste ci-dessus désigné.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au Registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme au Registre.

Le Président,
Charles GINESY

